



20/03/2024	Date limite d'envoi au rectorat par les chefs d'établissements des tableaux (imprimés annexes) recensant : - annexe 1 : enseignants voyant leur service réduit ou supprimé - annexe 2 : services vacants ou susceptibles de l'être - annexe 3 : déclaration d'intention de cessation de fonctions
28/03/24	Publication par le rectorat de la liste des services à pourvoir
25/04/24	Date limite de dépôt des dossiers individuels de candidatures (annexe 4 et 5) au Rectorat, service DPEP 2 et information des chefs d'établissements par les intéressés
À compter du 25/04/24	Envoi par le Rectorat des candidatures aux chefs d'établissements pour avis
03/05/24	Date limite pour le retour des avis des chefs d'établissements
03/05/24	Possibilité d'annulation de demande de mutation
06/06/24	C.C.M.D relative au mouvement des enseignants du privé
Après la CCMD – courant --juin 2024	Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité, aux chefs d'établissements
Date d'envoi + 15 jours	Date limite de retour des chefs d'établissements
01/07/24	CCMD – Proposition d'affectation des stagiaires et des suppléants
01/09/24	Nomination des maîtres, avec effet administratif et financier à la date de la rentrée scolaire d'août 2023.